



Décision relative à une demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM: FR-2019-0092

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et règlementaire,

Vu la demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché portant sur l'ajout ou le remplacement d'un co-formulant et l'augmentation du temps de protection contre les moustiques et contre les tiques pour la famille de produits biocides **CINQ SUR CINQ LOTION**,

de la société Laboratoire Chauvin

enregistrée sous le numéro BC-BS082261-33

Vu les conclusions de l'évaluation du 11 juillet 2024,

Considérant que la famille de produits répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012;

Article 1er

La modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France. Les nouvelles conditions d'emploi de la famille de produits sont précisées en annexe.

Article 2

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 22 juillet 2029.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) N° 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.





A Maisons-Alfort, le

—pocusigned by: Charlotte Grastilleur

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits règlementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)





ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ LOTION
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	19
------------------	----

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom LABORATOIRE CHAUVIN			
	Adresse 416 RUE SAMUEL MORSE CS 99535 34961 MONTPELLIER CEDEX 2 FRANCE			
Numéro de demande	BC-BS082261-33			
Type de demande	Demande de changement mineur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché			
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092			
Date d'autorisation	23/07/2019			
Date d'expiration de l'autorisation	22/07/2029			

1.4. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE
Adresse du fabricant	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON CEDEX FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON CEDEX FRANCE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate (IR3535)
Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	MERCK S.L.U. POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES - ESPAGNE





2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
butylacetylaminopropionate	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	35

2.2. Type de formulation

Liquide, prêt à l'emploi (AL)

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

1. Information administrative sur le Méta RCP 1

1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	CINQ SUR CINQ FAMILLE
----------------	-----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
---------------------	----

2. Composition du Méta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	l[acetyl(butyl)amino]	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	20

2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)





3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification				
Catégories de danger Liquide inflammable catégorie 3				
	Irritant oculaire catégorie 2			
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables			
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux			
Etiquetage				
Mentions	Attention			
d'avertissement				
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables			
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux			
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes			
nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.				
P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.				
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution			
	à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et			
	si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.			
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.			
Note	EUH 208: "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-			
	hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.			

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
, ,	
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,7 mg de produit / cm² de peau Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées Fréquence d'application : - Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 6 ans et adulte : 2 applications par jour





	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	
	< 1 an	1-2		1-2	1-2	
	1 - 2 ans (< 2 ans)	2		1-2	1-2	
	2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
	6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
	Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels					
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PELD / PP et un régulateur sur le spray en PELD et un capuchon en polypropylène copolymère.					

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Ixodes ricinus Stades adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,95 mg de produit / cm² de peau Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées





	Fréquence d'application : - Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 6 ans et adulte : 1 application par jour						
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe		
	< 1 an	2-3		1-2	1-2		
	1 - 2 ans (< 2 ans)	2-3		1-2	2		
	2 - 5 ans	3-4		2-3	3		
	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5		
	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9		
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels						
Taille(s) et type(s) de conditionnement	·	Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.					

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau, etc.)
 peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ FAMILLE.



anses

Liberté Égalité Fraternité

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autre(s) information(s)

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.





Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ FAMILLE						
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-01-01						
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)		
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	substance active	52304-36-6	257-835-0	20		

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

1. Information administrative sur le Méta RCP 2

1.1. Identification du Méta RCP 2

Identification	CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES
----------------	-------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
---------------------	----

2. Composition du Méta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction Numéro Numéro			Contenu (%)		
			CAS	EC	Min	Max	
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25	25	

2.2. Type de formulation

_	
	1' '1
I -	Liquide, prêt à l'emploi (AL)
1-	Liquide, piet a relibior (AL)





3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3
	Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des
	flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208: "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire
	une réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,68 mg de produit / cm² de peau Durée de protection : 7 heures en conditions tempérées Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour





	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	
	< 1 an	1-2		1	1-2	
	1 - 2 ans (< 2 ans)	1-2		1-2	1-2	
	2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
	6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
	Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels					
Taille(s) et type(s) de conditionnement	 Bouteille avec un s l'intérieur de la bou en polypropylène C Bouteille avec un s l'intérieur de la bou en PP. 	teille et PEBl opolymère. pray 100 mL	D pour le rég en PEHD et	ulateur sur le	e spray et un	capuchon olongeur à

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19	
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Ixodes ricinus Stades adulte et nymphes	
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée	
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau	
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,93 mg de produit / cm² de peau	





	Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 1 application par jour				
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
	2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3
	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5
	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels				
Taille(s) et type(s) de conditionnement	 Bouteille avec un spray 75 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP Copolymère. Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP. 				

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2





5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.)
 peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.





5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autre(s) information(s)

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES FRANCE – EUROPE				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC Fonction Numéro CAS EC Conte				Contenu (%)
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 3

1. Information administrative sur le Méta RCP 3

1.1. Identification du Méta RCP 3

Identification	CINQ SUR CINQ TROPIC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19





2. Composition du Méta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction		Numéro	Contenu (%)	
			CAS	EC	Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	35

2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 3

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3
	Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des
	flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	EUH 208: "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire
	une réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes





Organisme(s) cible(s) (y	Moustiques :				
compris le stade de	Culex spp.				
développement)	Aedes spp.				
	Anopheles spp.				
	Stade adulte				
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée				
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la pe	au			
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,48 mg de produit / cr	0,48 mg de produit / cm² de peau			
	Durée de protection : 7	7 heures en d	conditions tro	picales	
	Fréquence d'application	n :			
	- Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour				
	- Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour				
	NII I I I CONTROL TOU				
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
	2 - 5 ans	1-2		1-2	1-2
	6 - 11 ans Adulte et enfant à	1-2 3-4	1-2	1-2	2-3
	partir de 12 ans	3-4	1-2	2-3	4-5
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels				
Taille(s) et type(s) de	- Bouteille avec un	spray 75 mL	en PEHD et	PEBD / PP	pour le tube plongeur à
conditionnement	l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon				
	en PP.				
	- Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon				
	en PP.				

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3





4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.





5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 4 ans.

6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 3

1.Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ TROPIC				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 4

1. Information administrative sur le Méta RCP 4

1.1. Identification du Méta RCP 4

Identification	CINQ SUR CINQ FAMILLE NOUVELLE FORMULE
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
---------------------	----





2. Composition du Méta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	20

2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 4

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3
	Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions	Attention
d'avertissement	
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes
	nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution
	à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et
	si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	EUH 208: "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une
	réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes





Organisme(s) cible(s) (y	Moustiques :	Moustiques:							
compris le stade de	Culex spp.								
développement)	edes spp.								
	Stade adulte								
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée								
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau	1							
Dose(s) et fréquence(s)	0,7 mg de produit / cm² d	de peau							
d'application									
	Durée de protection de 5	heures e	en conditions	tempérées					
	Fréquence d'application	:							
	- Enfant de 6 mois à 5 a								
	- Enfant à partir de 6 ar	is et adult	e : 2 applicati	ons par jour					
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe				
	< 1 an	1-2		1-2	1-2				
	1 - 2 ans (< 2 ans)	2		1-2	1-2				
	2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3				
	6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4				
	Adulte et enfant à 5-6 2 4-5 6-7								
	partir de 12 ans								
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels								
Taille(s) et type(s) de	Bouteille 100 mL en HDI	PE avec i	un tube plong	eur à l'intérie	ur de la bouteill	e en PELD /			
conditionnement	PP et un régulateur sur le	PP et un régulateur sur le spray en PELD et un capuchon en polypropylène copolymère.							

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4





4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19							
Le cas échéant, une	Produit répulsif contre	roduit répulsif contre les insectes						
description précise de l'usage autorisé								
Organisme(s) cible(s) (y	Ixodes ricinus	odes ricinus						
compris le stade de développement)	Stades adulte et nymp	tades adulte et nymphe						
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée							
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la pe	au						
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,95 mg de produit / cı	m² de peau						
	Durée de protection de	Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées						
	- Enfant de 6 mois à	Fréquence d'application : - Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 6 ans et adulte : 1 application par jour						
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe			
	< 1 an	2-3		1-2	1-2			
	1 - 2 ans (< 2 ans)	2-3		1-2	2			
	2 - 5 ans	3-4		2-3	3			
	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5			
	Adulte et enfant à 7-8 2-3 5-6 8-9 partir de 12 ans							
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels							
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille avec un spra de la bouteille et PEBL			•	, ,			

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4





4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau, etc.)
 peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ FAMILLES.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - Enfants âgés de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

AMM n° FR-2019-0092 Page 22 sur 32





5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autre(s) information(s)

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ FAMILLES					
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-04-01					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	substance active	52304-36-6	257-835-0	20	

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 5

1. Information administrative sur le Méta RCP 5

1.1. Identification du Méta RCP 5

Identification	CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5					

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19





2. Composition du Méta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction			Contenu (%)	
			CAS	EC	Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25	25

2.2. Type de formulation

Liquide, prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 5

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3
	Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des
	flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208: "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-
	hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.





4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19					
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre	les insectes				
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Stade adulte					
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée					
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la pe	au				
Dose(s) et fréquence(s) d'application	O,68 mg de produit / c. Durée de protection : : Fréquence d'application : : - Enfant de 2 ans à 1 - Enfant à partir de 12 Nb de pulvérisations < 1 an 1 - 2 ans (< 2 ans) 2 - 5 ans 6 - 11 ans Adulte et enfant à partir de 12 ans	7 heures en d on : 1 ans : 1 app	olication par j	our	Par jambe 1-2 1-2 2-3 3-4 6-7	
Catégorie(s) d'utilisateurs Taille(s) et type(s) de conditionnement	l'intérieur de la bou en polypropylène C - Bouteille avec un s	iteille et PEB Copolymère. pray 100 mL	D pour le rég en PEHD et	gulateur sur Î PEBD / PP	pour le tube plongeur à le spray et un capuchon pour le tube plongeur à le spray et un capuchon	

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5





4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19					
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes					
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Ixodes ricinus Stades adulte et nymphes					
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée					
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la pe	au				
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,93 mg de produit / ci Durée de protection de Fréquence d'application - Enfant de 2 ans à 1 - Enfant à partir de 12 Nb de pulvérisations 2 - 5 ans 6 - 11 ans Adulte et enfant à partir de 12 ans	e 5 heures ei on : 1 ans : 1 app	olication par j	our	Par jambe 2-3 4-5 8-9	
Catégorie(s) d'utilisateurs Taille(s) et type(s) de conditionnement	l'intérieur de la bou en PP Copolymère - Bouteille avec un s	uteille et PEE e. spray 100 ml	BD pour le rée L en PEHD e	gulateur sur Ì t PEBD / PP	pour le tube plongeur à e spray et un capuchon pour le tube plongeur à le spray et un capuchon	

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5





4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.)
 peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - O Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.





- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autre(s) information(s)

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE FRANCE – EUROPE							
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-05-01	FR-2019-0092-05-01						
Nom commun	Nom IUPAC	Tom IUPAC Fonction Numéro Numéro CAS EC Contenu (%						
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25			





Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 6

1. Information administrative sur le Méta RCP 6

1.1. Identification du Méta RCP 6

Identification	CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE
----------------	---------------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	10
Type de produit (s)	19

2. Composition du Méta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction			Contenu (%)	
			CAS	EC	Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	35

2.2. Type de formulation

Liquide, prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 6

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification					
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3				
	Irritant oculaire catégorie 2				
Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables				
	H319: Provoque une sévère irritation des yeux				
Etiquetage					
Mentions d'avertissement	Attention				
Mentions de danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables				
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux				
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des				
	flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.				
	P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.				
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec				
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la				
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.				
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.				
	<u>'</u>				
Note	EUH 208: "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-				
	hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.				





4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19				
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre	les insectes			
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Anopheles spp. Stade adulte				
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée				
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la pe	au			
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,48 mg de produit / cr Durée de protection : 7 Fréquence d'application - Enfant de 2 ans à 1 - Enfant à partir de 12 Nb de pulvérisations 2 - 5 ans 6 - 11 ans Adulte et enfant à partir de 12 ans	7 heures en d on : 1 ans : 1 app	olication par jo	our	Par jambe 1-2 2-3 4-5
Catégorie(s) d'utilisateurs Taille(s) et type(s) de conditionnement	l'intérieur de la bou en PP. - Bouteille avec un s	iteille et PEE spray 100 ml	BD pour le rég L en PEHD e	gulateur sur i t PEBD / PP	pour le tube plongeur à le spray et un capuchon pour le tube plongeur à le spray et un capuchon

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6





4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.)
 peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête, ¾ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le





centre antipoison ou consulter un médecin.

- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de conservation : 4 ans.

6. Autre(s) information(s)

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE					
Numéro d'autorisation	FR-2019-0092-06-01					
Nom commun	Nom IUPAC Fonction Numéro CAS Contenu					
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3- [acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	